

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE FEMININE 3 (NF3)

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

Les 96 équipes sont réparties en 8 poules de 12 équipes.

Les équipes disputent un championnat en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

PHASE 2

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule à l'issue de la phase 1 sont regroupées dans quatre poules distinctes, I, J, K et L, selon les critères suivants :

- Les deux équipes qualifiées d'une poule de la phase 1 sont rassemblées dans la même poule de la phase 2 afin de conserver les résultats directs acquis lors de la phase 1 ;
- Chaque poule de la phase 2 est ensuite déterminée géographiquement et selon le choix de la Commission Fédérale des Compétitions.

La phase 2 se dispute en rencontres aller et retour.

Toutes les autres équipes de NF3 ne disputent pas de phase 2.

PHASE 3 : TOURNOI A QUATRE

Les équipes classées 1^{ère} des poules I, J, K et L à l'issue de la phase 2 disputent un Tournoi à Quatre (phase 3).

Les rencontres se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale des Compétitions.

Elles sont déterminées selon le principe suivant :

- Samedi (un match sec) :
 - Rencontre 1 : 1I contre 1J A 17h15
 - Rencontre 2 : 1K contre 1L A 20h00
 - Les deux équipes gagnantes sont qualifiées pour la Finale à Six.
- Dimanche (un match sec) :
 - Rencontre entre les deux équipes perdantes du samedi A 15h30
 - L'équipe gagnante est qualifiée pour la Finale à Six.

FINALE A SIX

Les trois équipes métropolitaines qualifiées à l'issue du Tournoi à quatre et les trois champions des zones d'Outre-Mer disputent une Finale à Six.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort ; chaque rencontre oppose une équipe métropolitaine à une équipe ultra-marine.

Elles se déroulent sur trois jours à des dates, horaires et sur des terrains choisis par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale des Compétitions :

- Le premier jour se déroulent les rencontres suivantes dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale des Compétitions selon les horaires suivants :
 - Rencontre 1 : A 16h00
 - Rencontre 2 : A 18h30
 - Rencontre 3 : A 21h00
- Le deuxième jour se déroulent les demi-finales, entre les trois équipes gagnantes du ~~samedi~~ **premier jour** et le meilleur **perdant du premier jour** ~~deuxième~~.

Les perdants des rencontres du premier jour seront départagés selon les critères suivants appliqués selon l'ordre qui suit :

- 1. Plus grande différence de points (points marqués – points encaissés)**
- 2. Plus grand nombre de points marqués**
- 3. Tirage au sort**

~~Le meilleur deuxième est déterminé grâce au point-avergé (= différence de points) suite à la rencontre du premier jour.~~

- Rencontre 4 : A 16h00
Match classement entre les équipes perdantes du **premier jour** ~~samedi~~ (hors meilleur deuxième)
 - Rencontre 5 : ½ finale 1 A 18h30
 - Rencontre 6 : ½ finale 2 A 21h00
- Le troisième jour se déroulent la finale pour la troisième place sur le même site que précédemment et la finale sur un site commun avec la finale de NM3.
 - Rencontre 7 : 3^{ème} place A 11h00
 - Rencontre 8 : Finale A 13h15 ou 15h30

Dans l'hypothèse où la manifestation aurait lieu lors d'un même weekend sportif, soit le vendredi, samedi et dimanche, et par dérogation aux dispositions de l'article 429.1 des Règlements Généraux, la COMED autorise les licenciés concernés à participer à trois rencontres au cours du même weekend sportif.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Le titre de Champion de France est attribué à l'équipe classée 1^{ère} à l'issue de la Finale à Six.

ACCESSION EN NF2

Les équipes sportives classées 1^{ère} et 2^{ème} des poules I, J, K et L à l'issue de la phase 2 accèdent au championnat NF2.

RELÉGATION EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Les équipes classées 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} dans chacune des poules à l'issue de la phase 1 sont reléguées en championnat régional pour la saison suivante.

<p><u>ARTICLE 2 - EQUIPES</u></p>	<p>a) Les équipes descendantes des divisions supérieures NF2 ; b) Les équipes maintenues de NF3 ; c) Les équipes qualifiées par les ligues dans les limites imposées ; d) Les 4 Wild-cards attribuées prioritairement : <ul style="list-style-type: none"> • A l'équipe Espoirs LF2 qui devient équipe Fédérale • A 3 équipes dont l'intérêt local justifie leur attribution. <p>Le Bureau Fédéral est compétent pour les déterminer, après proposition de la Commission Fédérale des Compétitions. Au total : 96 équipes</p> </p>																																																																																																			
<p><u>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION</u> (Mars 2018)</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="5" style="text-align: center;">Règles de participation NF3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2" style="width: 25%;">Nombre de joueurs autorisés</td> <td style="width: 20%;">Domicile</td> <td colspan="3">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="3">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="4" style="width: 25%;">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>Licence C1 ou T</td> <td colspan="3">3</td> </tr> <tr> <td>Licence AS HN</td> <td colspan="3">0</td> </tr> <tr> <td>Licence C</td> <td colspan="3">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Licence C2</td> <td colspan="3">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="4" style="width: 25%;">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="3">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="3">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">OU</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td style="text-align: center;">OU</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>*les licences JH et OH et RH sont interdites au sein de cette division</i></p> <p>Les joueuses évoluant au sein de cette division doivent justifier du statut CF-PN et avoir transmis la Charte d'Engagements conformément aux dispositions des articles 432.3 des Règlements Généraux de la FFBB et 2.3.1 des Règlements Sportifs Généraux.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <tbody> <tr> <td rowspan="5" style="width: 25%;">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="9">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="9">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td></td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td style="text-align: center;">OU</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">OU</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">OU</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td style="text-align: center;">OU</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Rouge (RN)*</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> <td style="text-align: center;">0</td> <td></td> <td style="text-align: center;">1</td> <td></td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> </tbody> </table>	Règles de participation NF3					Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum			Extérieur	7 minimum / 10 maximum			Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence C1 ou T	3			Licence AS HN	0			Licence C	Sans limite			Licence C2	0			Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite			Vert	Sans limite			Jaune (JN)*	2	OU	1	Orange (ON)*	0	OU	1	Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite									Vert	Sans limite									Jaune	2		0		1		1		0	Orange (ON)*	0	OU	2	OU	1	OU	0	OU	1	Rouge (RN)*	0		0		0		1		1
Règles de participation NF3																																																																																																				
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum																																																																																																		
	Extérieur	7 minimum / 10 maximum																																																																																																		
Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence C1 ou T	3																																																																																																		
	Licence AS HN	0																																																																																																		
	Licence C	Sans limite																																																																																																		
	Licence C2	0																																																																																																		
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																																																																																		
	Vert	Sans limite																																																																																																		
	Jaune (JN)*	2	OU	1																																																																																																
	Orange (ON)*	0	OU	1																																																																																																
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																																																																																		
	Vert	Sans limite																																																																																																		
	Jaune	2		0		1		1		0																																																																																										
	Orange (ON)*	0	OU	2	OU	1	OU	0	OU	1																																																																																										
	Rouge (RN)*	0		0		0		1		1																																																																																										
<p><u>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</u></p>	<p>Dimanche à 15h30</p>																																																																																																			
<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>																																																																																																			

<p><u>ARTICLE 6 - OBLIGATIONS SPORTIVES</u></p>	<p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ; + 2 équipes de jeunes féminines de catégories différentes (U20 ou U18 ou U17 ou U15 ou U13) ;</p> <p><u>OU</u></p> <p>1 équipe de jeunes féminines (U20 ou U18 ou U17 ou U15 ou U13) + 1 École Française de MiniBasket labélisée dont le renouvellement de label couvre la saison en cours.</p> <p><u>OU Par exception pour les clubs ultra-marins (uniquement pour la saison 2018/2019)</u></p> <p>1 équipe de jeunes féminines (U20 ou U18 ou U17 ou U15 ou U13) + 1 École Française de MiniBasket</p>
--	---

